



Aux USCBA de la Nouvelle Aquitaine

Aux Militants et responsables des syndicats

Union Régionale CGT de la Construction, du Bois et de l'Ameublement Nouvelle Aquitaine

Bordeaux, le 03 Juillet 2019

Chers (res) Camarades,

Nous organisons aussi un stage Cogétise-Cogitiel du 24 au 25 Octobre 2019 qui aura lieu aussi à la Bourse du travail à Bordeaux. Il est impératif que tous les syndicats aient des responsables en charge de l'orga et de la politique financière qui soient formés.

Nous vous joignons les bulletins d'inscriptions en pièces jointes ainsi que les autorisations d'absences. Vous pouvez aussi les retrouver aussi sur : <https://www.urcba-cgt-na.com>

Dès ton inscription, tu t'engages à participer au stage pendant sa durée.

Tu trouveras ci joint les documents suivants :

- **Demande d'absence à envoyer 1 mois avant le début du stage à l'employeur**
- **Bulletin d'inscription au stage Cogétise-Cogitiel et à la journée d'étude sur le bulletin de salaire.**

Pour l'URCBA CGT
Le secrétaire

Denis Boutineaud (06 42 46 74 17)



Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le /.... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 24 Octobre 2019 début de la formation au 25 Octobre 2019, en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]





Bulletin d'inscription au Stage Cogétise - Cogitiel du 24 au 25 Octobre 2019 Inclu

Nom : Prénom : Age :

Adresse personnelle :

.....
.....

Téléphone : Adresse Mail :

Syndicats :

.....

MANDATS

J'ai un mandat syndical de DS dans mon entreprise : OUI - NON (cocher la réponse)

J'ai un mandat d'élu CE ou DUP ou CSE (cocher la réponse)

J'ai un mandat d'élu CHSCT ou CSSCT (cocher la réponse)

J'ai des mandats dans la Fédération : l'Union Départementale :

L'Union Locale : Autre :

Mon Syndicat :

FORMATIONS EFFECTUEES

Niveau 1 Niveau 2 Eco CE Cogetétise/Cogitiel CHSCT Niveau 1

CHSCT Niveau 2

Autres Stages :

A transmettre à l'URCBA.CGT.NA par mail :

E-mail : urcba.cgt.na@orange.fr